ARMÉNIE OUVERTE, TURQUIE FERMÉE

Posted on April 24, 2010 by Keghart



Category: Opinions

Below is the position paper published on April 23, 2010 by the Armenian Observatory (OA). It follows Armenia's President Serge Sargsyan's recent statement on Armenia-Turkey relations. The authors and the signatories claim that neither peace nor regional prosperity can be achieved without pursuing truth and justice, and without political courage of Turkish and Western leaders.
The OA is a Think Tank created in 2009 in France by a group of personalities, from all socio-economic and university sectors, concerned in Armenia's future and the challenges of the Armenian Question in the contemporary world.

For the Armenian Observatory
Robert Aydabirian
contact@observatoirearmenien.org

Arménie Ouverte, Turquie Fermée

Le Président de la République d'Arménie vient de confirmer sa décision de poursuivre le processus d'ouverture du pays vers la Turquie. Il réaffirme ainsi son objectif de donner des bases solides à la paix et à la prospérité régionale dans le respect des peuples.

Below is the position paper published on April 23, 2010 by the Armenian Observatory (OA). It follows Armenia's President Serge Sargsyan's recent statement on Armenia-Turkey relations. The authors and the signatories claim that neither peace nor regional prosperity can be achieved without pursuing truth and justice, and without political courage of Turkish and Western leaders.
The OA is a Think Tank created in 2009 in France by a group of personalities, from all socio-economic and university sectors, concerned in Armenia's future and the challenges of the Armenian Question in the contemporary world.

For the Armenian Observatory
Robert Aydabirian
contact@observatoirearmenien.org

Arménie Ouverte, Turquie Fermée

Le Président de la République d'Arménie vient de confirmer sa décision de poursuivre le processus d'ouverture du pays vers la Turquie. Il réaffirme ainsi son objectif de donner des bases solides à la paix et à la prospérité régionale dans le respect des peuples.

Pour concrétiser ce choix politique, la République d'Arménie a fait des concessions hors du commun, à la limite de l'acceptable : reconnaissance de la frontière arméno-turque issue d'un crime contre l'Humanité, mise en place d'une commission d'historiens portant sur le génocide des Arméniens de Turquie, inclusion du blocus unilatéral de la frontière par la Turquie comme point de discussion.

Face à cette réelle volonté d'ouvrir des perspectives d'avenir positives pour la région, la Turquie n'a eu de cesse de poser des conditions préalables à la ratification des protocoles par le parlement turc, exigeant la résolution du conflit du Haut Karabagh qui ne concerne pas les relations bilatérales avec la Turquie mais la République d'Azerbaïdjan.
Cette attitude d'obstruction des dirigeants turcs a amené le Président Serge Sarkissian à geler la ratification arménienne jusqu'à ce que la Turquie adopte une attitude responsable.

Les Arméniens de France qui ont manifesté en 2009 leur désaccord sur les ambigüités de ces protocoles et non sur l'objectif global de détente politique et de paix accueillent avec satisfaction les propos des responsables de la République d'Arménie.

Concernant le génocide des Arméniens de Turquie, les soussignés affirment leur totale opposition à la constitution d'une commission arméno-turque d'historiens. La nature de génocide des massacres d'Arméniens du début du 20ème siècle a été établie par nombre d'historiens dans le monde, y compris d'origine turque. Il est désormais reconnu comme un fait indéniable par un nombre majoritaire d'Etats et de parlements dans le monde démocratique. Il n'entre pas dans nos valeurs de confier à des tiers le soin d'élaborer une vérité historique, ni d'élaborer une historiographie d'Etat, résultat d'objectifs politiques propres aux régimes totalitaires.

En maintenant le mensonge sur le crime de 1915, la Turquie ne peut convaincre de la sincérité de sa politique de paix et de réconciliation avec l'Arménie. La Turquie ne fait que s'isoler davantage et se crisper sur un nationalisme d'un autre âge. Elle ne pourra indéfiniment pervertir certains Etats qui la suivent dans leur négation du génocide commis.

Comme tout génocide, comme celui des Juifs d'Europe ou des Tutsis du Rwanda, le génocide des Arméniens de Turquie par son ampleur, sa violence, sa déshumanisation tant du bourreau que de la victime pose à l'Humanité un questionnement majeur sur la nature humaine et le sens du sacré. Par ses caractéristiques, le génocide relève du sacré, et devient de ce fait intemporel. Les génocides avérés sont au-dessus de la politique.

Ce pourquoi, face à la négation turque, et à cause d'elle, les soussignés attendent une reconnaissance formelle du génocide des Arméniens de Turquie par Israël, l'Allemagne et les Etats-Unis. Ils relèvent que ce génocide a précédé celui perpétré par les nazis. Tout comme la négation d'Etat par la Turquie précède la négation d'Etat de l'Holocauste par le président Ahmadinejad. Que la négation turque gagne, qu'en sera-t-il demain ? Nous attendons de la Communauté juive de France qu'elle continue à soutenir les Arméniens de France dans leur combat et qu'elle fasse pression sur Israël pour qu'il quitte le cercle aujourd'hui restreint de la négation.

Israël ne peut rester dans cette indignité.

L'Allemagne, par son courage politique à l'issue de la deuxième guerre mondiale, ne peut rester muette et doit également se prononcer.

Enfin, les Etats-Unis comme puissance influente sur la Turquie et sur le monde, ne peuvent continuer à jouer leur jeu cynique d'instrumentalisation politique de ce crime contre l'Humanité.

Il est au final primordial que la Turquie rejoigne le concert des nations démocratiques en assumant ouvertement et dignement cette page de son passé. La reconnaissance de ce crime par Ankara est inéluctable, et il est encore temps de la faire dans des conditions qui loin d'humilier ce pays et ce peuple, les grandiraient au contraire.

Concernant, le blocus unilatéral décidé par la Turquie contre la République d'Arménie, pour le conflit du Haut Karabakh qui ne concerne pas Ankara, nous notons la complaisance de la Communauté internationale à cet égard depuis presque vingt ans.

Nous rappelons que ce blocus constitue une violation flagrante du droit international. Il constitue un acte de guerre. Seul le Conseil de Sécurité de l'ONU peut autoriser un blocus à l'encontre d'un Etat souverain agressif. Or, la République d'Arménie n'a commis aucun acte d'agression à l'encontre de la Turquie.

Aussi, les soussignés demandent aux autorités françaises ainsi qu'aux partis politiques et à leurs responsables, de dénoncer solennellement ce blocus de l'Arménie comme contraire aux objectifs de la paix et d'un dialogue arméno-turc crédible.

Ils demandent au Président Nicolas Sarkozy et au premier ministre, François Fillon, d'engager une procédure de condamnation de ce blocus au Conseil de Sécurité de l'ONU.

Le Président du Sénat français doit également inscrire au vote des sénateurs la proposition de loi portant pénalisation de la négation du génocide des Arméniens sur le territoire de la République Française, conformément à la reconnaissance de ce génocide par la loi française de 2001 et au principe d'égalité républicaine des citoyens français eu égard à la négation des génocides.

Les soussignés affirment qu'aucune paix, ni prospérité ne pourront naitre dans cette région sans poursuite de la vérité et de la justice ni courage politique de la part des autorités turques et occidentales. La République d'Arménie et les Arméniens de la Diaspora doivent être soutenus dans leurs droits légitimes et leur recherche de la paix.

Paris le 23 avril 2010,
Liste de signataires d'Arménie ouverte, Turquie fermée.
Michel NOIR- Ancien Ministre, Ancien Maire de Lyon, fils de déporté-résistant
Anna BARSEGHIAN -artiste
Alain MARCEROU-VP délégué du Collège Samuel Moorat de Sèvres
Antoine BAGDIKIAN-Pt de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants Arméniens
Richard ABDALIAN- cadre dirigeant
Frédéric BOURGADE- journaliste
Mihran AMTABLIAN-directeur de recherche à l'Observatoire Arménien

Philippe KALFAYAN-Juriste, Ancien Secrétaire General de la FIDH
Elie BENHAROUCHE Conseil
Gérard GUERGUERIAN- avocat à la cour
Saro TONTIAN-Chancelier de la PRELATURE ARMENIENNE du Liban
Sarkis SHAHINIAN -Pt de l'Association Suisse-Arménie (ASA)
Stefan KRISTENSEN –philosophe, université de Genève
Dr Jean-Claude KOUYOUMDJIAN-Maître de conférences des universités
Perrine DOMMANGE- Haut fonctionnaire
Michel TANCREZ- représentant du Fonds arménien de France en Artsakh
Stéphane KOJAYAN-Pt Amicale des Arméniens de Toulouse Midi-Pyrénées
Olivier MOURADIAN -économiste,
Jean-Luc PERRON-cadre supérieur
Dr Clara KOUYOUMDJIAN
Michel DAVOUDIAN- chef d'entreprise
Rose-Marie FRANGULIAN-LEPRIOL-avocate à la cour
Vahé MURADIAN- architecte
Laurence TERZAN, Médecin
Francis MELEMEDJIAN -cadre dirigeant
Arek, Aram, Mireille & Ara SULUKDJIAN,
Claudine TSOBANIAN
Gerard KARAGOSIAN-informaticien
Haroutioune KHATCHADOURIAN -ingénieur
Michel KEVORKIAN – ingénieur TP,
Armine KEVORKIAN - professeure d'Arménien,
Razmig KONYALIAN-expert hydraulicien
Georges GARIBIAN –chef d'entreprise
Roger PIRANIAN- Fondateur de Musicarménie.
Schanth VOSGUERITCHIAN- Chef Comptable
Denise et Simon ACHARIAN-pharmacienne et cadre
Christiane KULHANDJIAN
Virginie MOURADIAN- étudiante
Jeannot KUPELIAN
Vanig AYDABIRIAN- ingénieure territorial
Sévak AMTABLIAN-Ingénieur
Marie-Reine HAIRABIAN